



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caisse des Dépôts assurera la gestion administrative et financière de l'Agence de l'innovation industrielle

Paris, le 30 août 2005. La Caisse des Dépôts assurera la gestion administrative et financière de l'Agence de l'innovation industrielle (décret n°2005-1021 du 25 août 2005, paru au J.O. du 26 août). Une convention entre l'Agence et la Caisse des Dépôts organisera les modalités de cette gestion qui portera sur « le secrétariat des organes de l'Agence, la fonction d'autorité de paiement, la gestion courante et le placement de la trésorerie, le service de conservation, le reporting comptable, la gestion du contentieux, la gestion du personnel et la mise à disposition de locaux. »

L'équipe de l'Agence de l'innovation industrielle pourra ainsi se consacrer pleinement à l'étude des projets et à leur financement.

Investisseur institutionnel, acteur important du capital investissement et du capital risque, la Caisse des Dépôts voit ainsi conforté son rôle dans le financement des entreprises grandes et petites et de l'innovation.

Correspondant : Frédéric Levet – 01 58 50 31 79

Communiqué de presse